



1. Compte-rendu : conseil d'école n°1

Du jeudi 5 novembre 2020

Année scolaire 2020/2021

Étaient présents : en Visio conférence

La directrice : Madame Fabre

Les enseignants : Mmes Labro, Gross, Crespin, Garel, Cartillier, Louvier, Gerber, monsieur Bouteille.

Les représentants des parents d'élèves : Mmes Duligner, Thomas, Bellet, Mazille, Sarr, Lager.

Le représentant de la municipalité : M. Andaloro.

Mr l'Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Jamon : excusé

Le délégué départemental de l'E.N. : M. Perrel : excusé

Excusées : mesdames Perraud-Marif, Augustin (enseignantes de l'IME)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Résultats des élections
2. Intervention des Cerisiers
3. Fonctionnements
 - 3.1 Fonctionnement des Conseils d'École
 - 3.2 Présentation de la Charte de la laïcité, Règlement intérieur de l'école et Registre de santé et de Sécurité au travail
 - 3.3 Plan Particulier de Mise en Sûreté des écoles
4. Vie de l'école :
 - 4.1 Effectifs et répartitions
 - 4.2 Organisation de certaines activités
 - 4.3 Projet d'école et projets pédagogiques 2020/2021
5. Activités pédagogiques complémentaires
 - 5.1 Résultats évaluations CP et CE1
6. Prise en charge des enfants porteurs de handicap
7. Organisation des temps périscolaires et ateliers thématiques
8. Points abordés par les parents d'élèves
9. Point : travaux.

Mise en place d'un nouveau PROTOCOLE SANITAIRE aux Tilleuls depuis jeudi 5 novembre. Tous les parents ont été informés par mail des nouveaux horaires et des différentes mesures mises en place au niveau de l'école et du périscolaire.

Les parents remercient l'école et la mairie pour leur capacité d'adaptation.

La mairie souligne que le protocole a été anticipé mais qu'il reste compliqué dans sa mise en place et monsieur Andaloro remercie madame FABRE.

L'équipe enseignante remercie les parents pour leur investissement, tous les élèves avaient un masque le jour de la rentrée, lundi 2 novembre. L'équipe constate que les élèves sont moins attentifs et plus fatigués l'après-midi. Différents traçages dans la cour ont été effectués en fonction du temps scolaire ou périscolaire.

1. Résultats des élections

Le scrutin a eu lieu le vendredi 9 octobre 2020.

Inscrits : 316, 130 votants dont 4 bulletins nuls.

6 élus titulaires représentants des parents d'élèves.

Bonne participation en élémentaire : 41,14 %.

Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort : 2. Non pourvus.

Les parents sont d'accord pour renouveler le vote par correspondance mais il faudra revoir la notice explicative l'an prochain car beaucoup de parents ont eu des difficultés à suivre la procédure.

2. Intervention des Cerisiers : classes externalisées de l'IME

Excellente rentrée scolaire avec deux groupes d'élèves, plus nombreux que l'an passé : deux groupes de 7 élèves matin et après-midi. Les enseignantes apprécient les interventions en musique et participent également au projet « Le tour du Monde ». Une éducatrice ou un éducateur sont également présents en plus de l'enseignante. Celles-ci demandent un revêtement au sol plus adapté aux élèves, exemple lino neutre. Le carrelage n'est pas adéquat pour les élèves des Cerisiers. (Trop agressif pour les yeux). Une armoire qui ferme à clé est également souhaitée.

3. Fonctionnements

3.1. Fonctionnement et rôle des Conseils d'Ecole

Le Conseil se réunit, au moins, une fois par trimestre et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent les élections au Comité de Parents. Le directeur se fait assister par un secrétaire de séance. Le Conseil d'Ecole vote le règlement intérieur de l'école, présente la Charte de la laïcité, adopte le projet d'école, donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école. Il est consulté sur les activités pédagogiques, culturelles et sportives en relation avec les programmes nationaux.

Certains points relevant de la compétence du conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information au sein du conseil d'école, il s'agit de :

- la composition des classes, les prévisions d'effectifs,
- l'organisation des aides spécialisées,
- les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves,
- les principes de choix des manuels scolaires.

3.2. La Charte de la laïcité, le Règlement intérieur de l'école et le Registre de santé et de Sécurité au travail.

La Charte de la laïcité est présentée aux représentants des parents d'élèves. Elle a été lue et expliquée aux élèves dans toutes les classes. Les parents ont signé le document dans le cahier de liaison et une présentation a également été faite en réunion de rentrée. Madame Crespin a participé à une formation sur la laïcité pendant les vacances. Un travail sur la laïcité a été effectué à la circonscription de Givors afin de permettre un meilleur retour des élèves, le 2 novembre. Monsieur Andaloro souligne la réactivité de la mairie de Charly et aussi son soutien aux enseignants par la mise en place d'une banderole, place de la mairie, et de la lettre de soutien adressée à toute la **communauté** éducative.

Le règlement intérieur de l'école est adopté ce jour par consentement tacite après lecture. Cinq points sont à nouveau précisés :

- aucun jeu ou jouet ne peut être amené de la maison (crise sanitaire)
- aucun médicament apporté par les élèves n'est autorisé dans l'école,
- les goûters d'anniversaire ne sont plus autorisés,
- il est également précisé : respect du matériel « si un élève égare un livre, il est tenu de le remplacer. »

- téléphone portable : Depuis le 1^{er} septembre 2018, l'utilisation du téléphone portable est interdite à l'école. La méconnaissance de l'interdiction de l'utilisation peut entraîner la confiscation de l'appareil par un membre de l'équipe éducative jusqu'à la fin des activités d'enseignement de la journée. En cas de récurrence, l'appareil devra être récupéré par les parents dans le bureau de la directrice.

Cette année, l'école fonctionne sur huit demi-journées. Le calendrier est national.

En ce qui concerne les absences, les modalités du contrôle et du signalement sont détaillées de façon explicite. La gestion de l'inassiduité scolaire est un point extrêmement important dans le règlement de l'école. M. Andaloro demande à être informé en cas de constitution de dossier auprès de la DSDEN.

Les deux écoles , élémentaire et maternelle de Charly, seront souples sur l'accueil des élèves en cette période difficile.

En ce qui concerne le registre Santé et Sécurité au travail :

Tout personnel qui constate un danger pouvant affecter la sécurité des élèves ou des personnels doit le signaler sur le registre de santé et de sécurité au travail de l'école. Ce registre est réglementaire et peut être consulté par tous les personnels ainsi que l'IEN de circonscription, l'assistant de prévention et l'inspecteur santé et sécurité. Le directeur d'école est chargé de mettre en place ce registre et d'assurer son suivi en lien avec l'IEN. Ce registre est à disposition dans le bureau de la directrice madame FABRE et est accessible aux parents d'élèves également. Les enseignants peuvent également signaler un danger sur le site de la DSDEN.

3.3. Plan Particulier de Mise en Sûreté des écoles : PPMS

D'après la Circulaire du 25/11/2015, les écoles peuvent être confrontées à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme...), technologique (nuage toxique, explosion...) ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, cette année nous allons mettre en place 3 exercices de type « PPMS ». Le premier a eu lieu le 9 octobre 2020. Il s'agissait d'un exercice « attentat – intrusion ». Les élèves ont été préparés par leur enseignant. Ce premier exercice s'est très bien déroulé. Une fiche bilan a été envoyée au référent sûreté départemental avec les constats.

Deux autres exercices auront également lieu dans l'année scolaire mais ceux-ci se feront sous forme d'alerte confinement (nuage toxique ou intrusion), avant la fin de l'année 2020/2021.

Trois exercices incendie sont également planifiés et un a déjà été réalisé après la rentrée scolaire, avec succès.

4. Vie de l'école

4.1. Effectifs et répartitions

L'école compte actuellement 199 élèves.

Changement de l'équipe enseignante : arrivée de madame Gerber et de madame Fleury.

1 CP à 27 : Mme Crespin
1 CE1 à 27 : Madame Gross
1 CE2/CM1 à 23 : Mme Gerber
1 CM1 à 27 : Mme Garel

1CP/CE1 à 24 : Mmes Labro/Fleury
1 CE2 à 24 : Mme Cartillier
1 CM1/CM2 à 22 : Mme Louvier
1 CM2 à 25 : Mme Fabre/M. Bouteille

Prévision des effectifs pour la rentrée 2021-2022 : 204 élèves, 42 CM2 partent, 47 GS arrivent. Cet effectif prévisionnel permet de conserver le même nombre de classes, l'an prochain. Une convention a été signée entre la mairie de Charly et la mairie de Vernaison permettant des dérogations pour certaines rues limitrophes et pour les nouveaux arrivants sur la commune de Vernaison. Une commission aura lieu courant juin 2021 pour statuer sur les demandes de dérogation. Les directeurs sont invités à y participer ainsi que les parents d'élèves. La commission perdurera-t-elle suite aux élections ? Monsieur Andaloro confirme le maintien de cette réunion. Le seuil d'ouverture de la 9^{ème} classe se situe à 217 élèves.

4.2. Organisation de certaines activités

Musique : intervenante en musique, monsieur Deslandes : 35 à 45 minutes de cours par classe toute l'année. Avec le protocole, l'intervenant va se déplacer dans les différentes classes.

Langues vivantes : Chaque enseignant depuis le CP assure l'enseignement de l'anglais dans sa classe. Des décloisonnements sont prévus entre les enseignants.

Bibliothèque municipale : Les enseignants souhaitent travailler en collaboration avec la Bibliothèque Municipale, suite à l'accord mis en place avec la mairie depuis cinq ans.

Natation : 3 classes sont concernées cette année : le CP, le CP/CE1, le CE1. Le transporteur reste les établissements Maisonneuve. Le maître-nageur est passé dans les classes en septembre. Les enseignants notent une amélioration avec les maîtres -nageurs. La piscine d'Irigny a été fermée le jeudi 15 et vendredi 16 octobre. Les vestiaires collectifs ne pouvaient pas être utilisés. La piscine reste ouverte pendant le confinement du 2 novembre au 1^{er} décembre 2020. Les vestiaires à l'heure actuelle sont collectifs, les enseignantes émettent des réserves quant au respect du protocole. Certains parents sont très contents que la piscine soit maintenue, d'autres sont plus réservés.

4.3. Projet d'école et projets pédagogiques 2020/2021

Le projet d'École 2016/2020 est encore valable cette année

Rappel : **4 parcours** sont mis en place pour les 4 années à venir : Parcours d'Education artistique et culturelle, Parcours de réussite scolaire, Parcours citoyen et Parcours d'Education à la Santé.

Pour cette année, 2020/2021, plusieurs objectifs ont été retenus :

- Sensibilisation au tri, au recyclage à l'école et au restaurant scolaire, créer un partenariat avec le CRBA : raconter l'histoire de l'horticulture lyonnaise, de la biodiversité, développer des semences pour le futur en prenant en compte le réchauffement climatique, intervention d'un chef cuisinier et d'un maraîcher.
- Mise en place d'un passeport culturel au niveau de l'école,
- Différencier pour faire réussir tous les élèves, permettre à chacun de progresser à son rythme,
- Travailler sur l'hygiène de vie, le sommeil
- Travailler autour des compétences psychosociales : médiateurs et messages clairs en lien avec le collège,
- Lutter contre le harcèlement.

Un Projet alliance concernant l'Education à la Santé a été mis en place sur l'école pour 3 ans.

La mairie envisage un groupe « citoyenneté » avec des représentants de chaque classe et un Conseil Municipal Jeune (Collège et lycée). Madame Gerber demande à ce que les CM soient également invités.

Les projets mis en place en 2020-2021 :

Projet : Les Incorruptibles pour certaines classes.

CP : Le Tour du Monde, il a été présenté dans les classes concernées par les enseignants.

CP/CE1 : Le Tour du monde et le projet Vendée Globe

CE1 : Le Tour du Monde

CE2 : Le Tour du Monde

CE2/CM1 : Le projet Vendée Globe

CM1 : idem

CM1/CM2 : idem

CM2 : Projet avec le CRBA à Melchior, apprendre à récolter des graines, les semer, les faire pousser, les déguster et les conserver pour les transmettre. Intervention dans la classe d'un maraîcher et d'un chef cuisinier pour explorer les goûts, la cuisine, le plaisir et les bienfaits de ce que l'on mange. Visite de l'École Urbaine de Lyon.

La mairie souhaite végétaliser la cour de l'école.

5. Activités pédagogiques complémentaires, RASED

Une psychologue scolaire a été nommée sur l'école à mi-temps : madame Bagnoli.

Les conseils de cycle des élèves en difficulté ont eu lieu courant octobre 2020, nous attendons les prises en charge début novembre. Plusieurs élèves seront pris en charge en CE1, CE2 et CM1. L'enseignante d'adaptation E s'occupe des difficultés scolaires des élèves, l'enseignante G gère les difficultés dans la posture d'élève.

En ce qui concerne les APC, les activités proposées sont les suivantes : renforcement des compétences en lecture et en mathématiques, travail sur la méthodologie, jeux mathématiques et fluidité de lecture, lecture à voix haute, utilisation des tablettes.

Plusieurs classes ont démarré les activités et elles concernent entre 4 et 6 élèves par classe ou des classes entières si un roulement est mis en place.

5.1 Résultats évaluations CP et CE1 : Un retour individuel aux parents concernés est en cours. (Difficile à mettre en place avec la crise sanitaire). Les CP en février repassent à nouveau des évaluations.

Des problèmes informatiques de restitution et d'impression ont été rencontrés.

6. Prise en charge des enfants porteurs de handicap

Selon la loi du 11 février 2005, l'accueil des enfants handicapés se fait en milieu ordinaire. Chaque enfant doit être inscrit dans l'établissement qui correspond à son lieu de résidence et bénéficier d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS). Ce projet organise la scolarité de l'élève sur plusieurs structures si nécessaire, avec toutes les aides et tous les partenaires interférents (AVS) dans sa scolarité. Il est suivi en particulier par l'enseignant référent, personne qui intervient au moins une fois dans l'année pour suivre ce projet et plus si nécessaire.

L'enseignant référent est en lien avec la MDPH (Maison Départementale Des Personnes Handicapées). Les champs du handicap peuvent être très variés. Le handicap peut être d'ordre physique ou d'ordre psychologique. Nous travaillons à l'école avec 4 AESH, la MDPH et l'enseignante référent (Mme Guillot) de notre secteur pour plusieurs enfants

scolarisés dans notre école. Cette année, 10 élèves dépendent de la MDPH. 2 dossiers sont en attente.

Cette année, nous avons toujours le même médecin scolaire : le Docteur REYNAUD Sylvie.

7. Organisation des temps périscolaires et ateliers thématiques

Les temps périscolaires sont sous la responsabilité de la Mairie de Charly. Ils comprennent quatre temps :

De 7h30 à 8h10 : l'accueil du matin, environ 20 élèves sont concernés.

De 11h25 à 13h45 : l'accueil du midi pour les enfants qui restent au restaurant périscolaire. Environ 160 élèves le fréquentent quotidiennement. Les élèves ayant des ateliers thématiques durant ce temps sont pris en charge par l'intervenant pendant le repas et l'activité. Monsieur Andaloro trouve l'ancien règlement trop peu **centré sur le « bien-être »** et le « Vivre Ensemble ». Une refonte **a commencé et va se poursuivre**. Il prendra plusieurs repas à la cantine dans l'année. Le contrat avec le prestataire s'arrêtera en décembre 2020 et sera probablement prolongé jusqu'en juin 2021.

De 16h30 à 17h30 : étude surveillée ou activités libres encadrées. 5 adultes encadrent chaque soir l'étude surveillée avec des effectifs d'environ 60 élèves.

17h30 à 18h30 : activités libres encadrées.

8. Points abordés par les parents d'élèves

- Les parents d'élèves feront passer un questionnaire pour le prochain conseil d'école.
- Madame Mazille souhaiterait un système d'inscription au périscolaire (cantine, accueil et étude) beaucoup plus souple (comme à Millery), dans lequel on coche ou décoche. Une refonte du site de la mairie est en cours. Monsieur Andaloro va contacter **l'adjointe** aux affaires scolaires de Millery pour obtenir des renseignements.
- Les enfants ne sont pas forcés de participer aux activités mais ils doivent au moins essayer l'activité proposée. Le roulement est sur 6 semaines.
- Les parents aimeraient connaître les activités proposées sur la semaine afin de prévoir les tenues sportives mais aussi pour mettre en valeur les productions des élèves. Ils se demandent si ce manque de communication n'est pas exprès pour ne pas influencer sur les inscriptions.
- Lors des récréations, un roulement a été mis en place, les élèves ne se mélangent plus et restent avec leur groupe classe.
- Il est dommage que les photos de classe n'aient pas été faites en début d'année.

9. Points sécurité et travaux

- Problème de stores dans différentes classes : Louvier, Garel, Cartillier.
- Un câble USB va être changé dans la classe de madame Gerber.
- Le tableau blanc de madame Louvier est trop petit.
- Les enseignants demandent à ce que le mobilier d'une classe soit changé chaque année. (Tables individuelles nécessaires avec crise sanitaire)
- La porte extérieure de madame Cartillier doit être réparée.
- La mairie souhaite rendre la cour **moins** minérale et ajouter des îlots de fraîcheur. Une concertation va être programmée entre les parents, les élèves, les enseignants, les élus... Prise de contact avec une société Urbavert. (Possibilité d'aide **au financement** de **70 %** avec l'agence de l'eau)
- Il faut planifier sur les 6 années à venir tous les besoins afin d'améliorer les conditions de travail dans les deux écoles. (Ex : peinture en élémentaire ...)

- Demande de portes poussoirs pour accéder dans la cour : monsieur Andaloro **va lancer** des études pour voir si cela est possible de le planifier.
- Proposition de la mairie d'une animation de GRDF sur les éco-gestes.
- En élémentaire, un effort a été fait sur l'équipement numérique, dans les classes de l'école.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le chauffage dès la Toussaint.

Prochain conseil d'école le mardi 9 mars 2021. 3^{ème} conseil prévu le mardi 22 juin 2021.
La séance est levée à 7 heures 40.

Fait à Charly, le 05/11/2020.

La Présidente
Madame Fabre

La secrétaire
Madame Garel

Les parents
d'élèves